DIRECTION QUALITE AQ/SC/66698

Marnes la Coquette, le 23 janvier 2008

A l'attention des clients utilisateurs

Merci de faire copie à : Directeurs d'établissements Responsables de laboratoires Correspondants de réactovigilance

Objet: RETRAIT PRODUIT MOXALACTAM 30 μg (x 4)

REF. 66698 - lot 7J3118

Chère Cliente, Cher Client,

Des clients nous ont signalé pour le lot cité en objet des diamètres diminués pouvant impliquer une modification de la catégorisation de souches de Staphylococcus aureus, de sensible à résistant.

Nous avons confirmé avec des tests complémentaires que certaines souches Staphylococcus aureus sensibles à la méticilline (SASM) pouvaient être catégorisées Staphylococcus aureus résistantes à la méticilline (SARM).

L'Afssaps a été informée de cette situation.

Nous vous demandons donc d'arrêter l'utilisation de ce lot et de détruire les cartouches qui seraient encore en votre possession.

Pour procéder au remplacement de ces cartouches détruites par un lot de Moxalactam corrigé, nous vous demandons de bien vouloir remplir et nous retourner le formulaire ci-joint

Pour tout renseignement technique, vous pouvez contacter notre service

Assistance Téléphonique Clients au n° tél. 01.47.95.60.91

Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée par cette demande et vous prions d'agréer, Chère Cliente, Cher Client, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Sylvie CONFIDA

Directeur Qualité/Aff. Réglementaires et Cliniques.